

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 24 MAI 2022

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mmes BAYLE-LASSERRE, ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mme MUSEL, MM. CONEJERO, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE.

ABSENTS/EXCUSES : M. BOUNINE (pouvoir à M. DESPLAT), Mme DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE), M. BERGES (pouvoir à M. LABENNE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BAYLE-LASSERRE

22 – 60 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 30 MAI 2022

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Fillère culturelle :

- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine afin de pourvoir au remplacement d'un assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques en mutation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve la création d'un poste d'adjoint du patrimoine,
- décide de modifier ainsi le tableau des effectifs à compter du 30 mai 2022,
- précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 24 mai 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Affiché en Mairie le 31 MAI 2022